

## **Mode d'emploi du kit documentaire**

---

### **Modèles et/ou registre**

---

- 1.- *Modèle de convocation (supports papier et/ou informatique)*
- 2.- *Modèle de pouvoir de représentation (supports papier et/ou informatique)*
- 3.- *Registre des délibérations (support papier) ou modèle de procès-verbal de réunion (support informatique)*

# MODE D'EMPLOI DU KIT DOCUMENTAIRE

Le kit documentaire comprend trois types de documents distincts :

- 1. Le premier document est un modèle qui sert à établir la convocation et l'ordre du jour qui seront transmis à l'ensemble des membres du conseil d'administration avant chaque réunion.**

Disponible indifféremment sur support papier et/ou sur support informatique, ce modèle doit être adapté et reproduit en fonction des spécificités de chaque association et de l'ordre du jour de chaque réunion.

- 2. Le deuxième document est également un modèle qui permet de rédiger un pouvoir de représentation quand celui-ci est prévu par les statuts de l'association.**

Disponible indifféremment comme le précédent sur support papier et/ou sur support informatique, ce modèle doit être lui aussi, adapté et reproduit en fonction des spécificités de chaque association et de l'ordre du jour de chaque réunion.

- 3. Le troisième document vise à assurer la saisie des délibérations du conseil d'administration.**

Dans ce dernier cas, le support papier est différent du support informatique :

- Le support papier est un registre à pages numérotées composé de 12 exemplaires préimprimés de comptes rendus de réunion ; le support papier présente l'avantage d'être directement exploitable car il peut être rempli à la main en cours de réunion.

Chaque exemplaire de compte rendu comprend :

- un feuillet pour indiquer la date, le lieu et les horaires de réunion ainsi que les observations relatives aux conditions d'organisation et au quorum de la réunion,
  - trois feuillets pour dresser la liste des membres du conseil d'administration en distinguant les membres « présents », « représentés », « excusés non représentés » et « non excusés non représentés »,
  - dix feuillets de délibération pour mentionner le thème et le résultat du vote de chaque délibération.
- Le support informatique est un modèle de procès-verbal de réunion qui devra être adapté et reproduit en fonction des spécificités de chaque association et de l'ordre du jour de chaque réunion.